

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CONVICTIONS CLASSIC

Code ISIN: FR0011227347 Part D

Ce fonds est géré par CONVICTIONS AM

Objectifs et politique d'investissement :

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : Diversifié

Indice de référence : EONIA +200bp

Le fonds Convictions Classic a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée (supérieure à 2 ans) et dans le cadre d'un objectif de volatilité de maximum 5%.

Sa stratégie d'investissement est discrétionnaire et vise à investir sur différentes stratégies reposant sur un processus d'analyse « macro top down » en tenant compte des scénarios économiques et de l'analyse des politiques monétaires des banques centrales.

Le fonds cherchera à s'adapter aux différentes configurations de marché en s'appuyant sur quatre moteurs de performances :

- Une stratégie de rendement absolu visant à obtenir une rentabilité stable dans le temps et décorrélée des marchés traditionnels via l'assemblage pertinent de stratégies complémentaires, selon notre analyse.
- La création de valeur en cherchant à bénéficier de la surperformance relative potentielle des meilleurs gérants actions, selon notre analyse, contre leurs indices de référence, via des couvertures directionnelles que nous estimons adaptées.
- La stratégie d'arbitrage (à caractère accessoire) visant à exploiter les opportunités sur les marchés de taux d'intérêt et d'actions.
- Les obligations pour bénéficier des conditions de portage (stratégie de « Buy and Hold ») et des variations des taux d'intérêt à long terme.

Le fonds investira sur toutes les classes d'actifs dans le respect des limites de risques suivantes :

- Risque Action : Exposition maximale de 10% (investissements directs et indirects)-
- Risque de Change : Exposition nette inférieure ou égale à 10%
- Risque de taux :
 - Limite globale : 0 à 100% de l'actif net
 - Fourchette de sensibilité : -1 à +4
 - Risque Crédit Corporate High Yield : Maximum 25%
 - Risque Crédit « Souverains » : 100% Maximum sauf « Pays Emergents » dont le maximum est de 30%
- Exposition au marché monétaire : 0 à 100%

En termes d'actifs utilisés, le fonds peut investir (i) dans des titres vifs/en direct (obligations et titres de créance, libellés en toutes devises, sur toutes les zones géographiques, sur tout type d'émetteurs, sans restriction de notation, pouvant représenter jusqu'à 100 % de l'actif net ; actions à condition que leurs capitalisations soient inférieure à 100M€), (ii) dans des parts ou actions d'OPC (y compris trackers/ETF) de droit français et étranger soumis à la Directive européenne n°2009/65/CE (jusqu'à 100%) ou non soumis à condition de respecter les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier (dans la limite de 30% de l'actif net) et (iii) dans des instruments financiers à terme et optionnels (options, futures, swap), négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins de couverture et/ou d'exposition aux différents risques conformément à l'objectif de gestion. Le fonds n'a pas vocation à être surexposé via l'utilisation des instruments dérivés.

A partir de l'univers d'investissement défini, la société de gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité) pour décider de l'acquisition du titre et de sa conservation ou de sa cession en cas d'évolution de la notation du titre.

Le Fonds peut être amené à intervenir sur toutes les zones géographiques, notamment sur les pays émergents.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

Les souscriptions et les rachats de vos parts s'effectuent de façon quotidienne et leur règlement est à J+2

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible,
A risque plus élevé, →

Rendement potentiellement plus faible
rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque du fonds (catégorie 2) reflète principalement l'exposition aux obligations, Actions, Change, Pays émergents ainsi que la volatilité historique du fonds.

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Par ailleurs, l'investissement, sur des titres à caractère spéculatif peut renforcer ce risque et pourra entraîner une baisse plus importante et plus rapide de la valeur liquidative.

La survenance de ce risque peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Risque de contrepartie : Résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré, ce risque provient du fait que certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

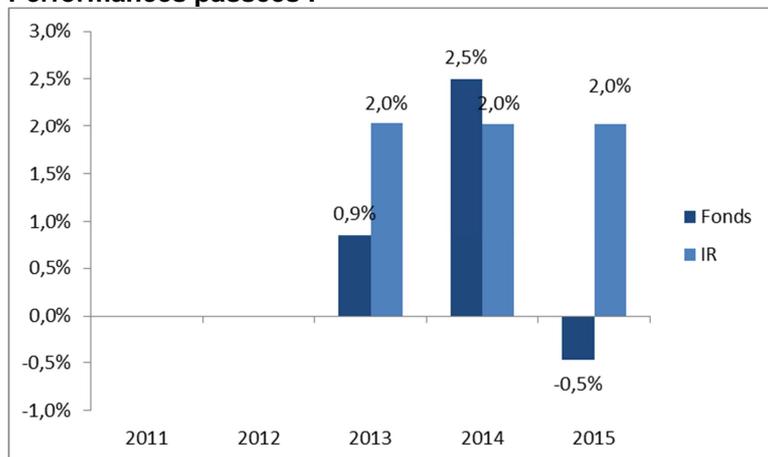
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum, pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.71% (*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	La part variable des frais de gestion représentera 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice de référence à condition que la VL soit supérieure ou égale à la plus haute VL de l'exercice clos précédent (Clause du High Water Mark). En 2015 : Néant

(*)Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2015 et ce taux peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 13 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.convictions-am.com

Performances passées :



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Convictions Classic a été créé le 20 Avril 2012. La part D a été créée le 29 Mai 2012

La devise de référence est l'Euro

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds et sont

« dividendes/coupons réinvestis »

Informations pratiques :

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres Informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.convictions-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de CONVICTIONS AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il a également reçu l'autorisation de commercialisation en Allemagne(BAFIN). La société de gestion CONVICTIONS AM est agréée en France et réglementée par l'AMF : GP08000033. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 mai 2016